

Entente sur les pluies acides entre le Québec et l'État de New York

Le Québec et l'État de New York ont franchi une autre étape dans la lutte contre la pollution en signant, le 26 juillet dernier, une entente d'une durée de cinq ans portant sur les pluies acides.

L'entente permettra d'améliorer la compréhension du phénomène de l'acidification de l'environnement et se traduira par la mise sur pied d'un bureau informatisé de documentation Québec-New York sur les précipitations acides. Les deux parties investiront environ \$100 000 chacune pour la création de bureaux ouverts au public au Québec et dans l'État de New York.

Le document précise, entre autres, que les deux signataires de l'Accord conviennent d'établir une stratégie commune en vue de favoriser la prise de mesures correctives et préventives pour atténuer les précipitations acides.

D'après *Québec Hebdo*

Répertoire des maisons canadiennes de commerce extérieur

Un répertoire des maisons canadiennes de commerce extérieur, sorti récemment, donne des renseignements sur plus de 640 maisons, sur leurs produits, sur leurs méthodes de fonctionnement et sur les marchés qu'elles desservent.

Préparé par la direction des services de distribution des ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, ce répertoire constitue la liste la plus complète et la plus récente des maisons de commerce extérieur; il contient des renseignements que le secteur fournit au Système de repérage des débouchés (SRD) du Ministère. Il sera mis à jour tous les ans.

Le terme "maison de commerce extérieur" est un terme parapluie utilisé pour désigner des entreprises qui exportent ou qui importent des biens produits ou fabriqués par d'autres et qui offrent des services connexes. Ces services peuvent comprendre des études de marché, la gestion des exportations, les documents d'exportation, l'expédition des marchandises, les assurances et le financement. Les maisons d'exportation, les sociétés de gestion, les agents et les courtiers, les spécialistes des achats pour les projets étrangers et les maisons qui s'occupent exclusivement des achats figurent dans cette catégorie.

Deux pilotes canadiens battent un record du monde

Une foule nombreuse est venue accueillir deux pilotes canadiens qui sont rentrés à Montréal le 7 août après avoir effectué un voyage en *Cessna 210* autour du monde, en six jours et 7 h 30 mn.



André Daemen (à gauche) et Donald Muir ont reçu un accueil triomphal à leur arrivée à l'aéroport de Dorval (Québec) le 7 août, après un tour du monde en Cessna 210 qui leur a permis de battre un nouveau record et de recueillir de l'argent pour la recherche sur le cancer.

M. André Daemen, 22 ans, moniteur de vol à Montréal, et M. Donald Muir, 26 ans, pilote de brousse de Sioux Lookout (Ontario), ont battu le record précédent de sept jours et 13 h 13 mn 27 s, détenu par un avocat américain, M. Robert Mucklestone.

Les deux pilotes ont parcouru 37 000 kilomètres en faisant des arrêts pour se ravitailler à St-John's (Terre-Neuve), Shannon (Irlande), Naples (Italie), Le Caire (Égypte), Bahrein (Golfe persique), Madras (Inde), Kuala Lumpur (Malaisie), Manille (Philippines), aux îles Guam et Majuro, à Honolulu (Hawaï), San Francisco, Denver et Chicago (États-Unis).

L'objectif de MM. Muir et Daemen était double: tenter de battre un record et recueillir de l'argent pour le Fonds de recherche de la Société canadienne du cancer.

Les deux pilotes avaient été choisis par un jury composé de pilotes d'expérience de la société Air Canada.

En 1983 ou 1984, deux femmes tenteront de battre le record de MM. Daemen et Muir, a déclaré au journal montréalais *La Presse*, M. Romi Singh, commandant de bord à Air Canada et coordonnateur des Ailes de la vie, organisme chargé de recueillir les fonds pour la Société canadienne du cancer. Les Ailes de la vie sont formées, en grande partie, de pilotes et d'ingénieurs en aéronautique.

Les deux pilotes canadiens avaient d'ailleurs choisi d'appeler leur avion, *Les Ailes de la vie*.

Assemblée internationale des nations autochtones

La ville de Regina (Saskatchewan) a accueilli l'Assemblée internationale des nations autochtones au mois de juillet dernier.

Plusieurs milliers de personnes, représentant 24 pays, ont participé à cette rencontre. On notait, par exemple, la présence d'aborigènes d'Australie, d'une dizaine de mouvements indigènes d'Amérique latine, d'Inuit du Groenland, de Samis de Laponie, de représentants du mouvement de libération namibien SWAPO, ainsi qu'un contingent important d'Amérindiens du Canada et des États-Unis.

L'Assemblée a adopté plusieurs résolutions. Ainsi, les indigènes souhaitent gérer leur éducation, créer un institut mondial des études indigènes, administrer

leurs services de santé (avec la reconnaissance des médecines traditionnelles), posséder et contrôler les richesses naturelles se trouvant sur leurs territoires, établir des projets internationaux d'aide à leur développement économique et avoir la reconnaissance par les Nations Unies de leur opposition aux génocides commis contre les autochtones de certains pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

La résolution la plus importante est celle de l'adoption d'une convention internationale telle que l'a proposée, l'an dernier, le Conseil mondial des peuples indigènes, organisation-mère pour la défense des droits des indigènes.

A l'issue de la rencontre ont eu lieu plusieurs événements culturels et sportifs.